

## Bulletin d'adhésion 2020

## J'adhère à la FFMC et participe à son action!

- \* Afin d'améliorer les conditions de pratique de la moto,
- D'être informé régulièrement sur les mesures qui visent nos machines et leurs conducteurs,
  - De connaître mes droits.
  - ★ De lutter contre les normes abusives,
- \* Rejoindre une communauté active, citoyenne et solidaire.

Adhérer ou ré-adhérer en ligne : <a href="http://adh.ffmc.fr/">http://adh.ffmc.fr/</a> ou par courrier à l'aide de ce formulaire.

## J'adhère à la FFMC02 pour 2020

Nom *:	Prénom * : .		
Adresse *:			
Code postal *:			
Adresse courriel *:			
♠ Marque moto :	Type:	Cylindrée :	
Tél. portable :	Tél. fixe :  Renouvellemer	ent (N° carte)	
Sur votre compte GAEL (http://	<u>'gael.ffmc.fr/</u> onglet « r	mon profil ») ou à votre antenne.	
Je souhaite être rattaché(e) à l Je verse 42 euros (minimum). Fait le : * <i>Données obligatoires</i>	•	nent n° Signature :	
Données personnelles J'autorise (cases à cocher) :		Bulletin à envoyer avec un chèque de 42 euros (minimum)	
La FFMC à m'envoyer mensue d'information  La FFMC à transmettre mes personnelles à Moto Magazine m'envoyer mensuellement sa l La FFMC à transmettre mes personnelles à l'Assurance Mu Motards pour lui permettre de l	s données e afin de ettre d'information s données ituelle Des	à l'ordre de la FFMC02 à : FFMC02 FLEURY Frédéric 97 rue de dunkerque 02100 Saint Quentin	

« Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application de l'article 6.1.a du règlement européen en matière de protection des données personnelles vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser à <a href="mailto:sn@ffmc.asso.fr">sn@ffmc.asso.fr</a>». La charte des données personnelles de la FFMC: <a href="www.ffmc.asso.fr/spip.php?article6772">www.ffmc.asso.fr/spip.php?article6772</a>